

Chaque bonbonne de gaz jetée dans une poubelle est une bombe à retardement

Communiqué de presse

23.02.2026

Face au nombre croissant d'incidents et aux risques pour le personnel et les installations, COPIDEC et ses intercommunales membres lancent une campagne de sensibilisation sur le tri des bonbonnes de gaz. L'objectif ? Rappeler que les bonbonnes de gaz ne sont pas des déchets comme les autres et qu'un seul mauvais geste peut avoir de graves conséquences.

Une vidéo sera diffusée sur La Une du 28 février au 20 mars et partagée sur les réseaux sociaux des intercommunales de gestion des déchets. Elle est accompagnée du lancement d'un site d'information pour aider les citoyens à savoir où ils doivent rapporter leurs bonbonnes de gaz.

Une question de sécurité avant tout

On le lit régulièrement dans la presse, les bonbonnes de gaz mal triées provoquent des incidents dans les centres de tri et de traitement des déchets. Risques d'explosion, incendies, arrêts de chaîne et surtout mise en danger du personnel. Les accidents sont réels et fréquents.

Un seul mauvais geste peut avoir de graves conséquences

Le récit s'inspire du cheminement de pensée d'un citoyen qui ne prend pas conscience de l'impact réel de son geste - jeter sa bonbonne de gaz vide dans la poubelle. Le ton se veut volontairement sérieux, centré sur la prise de conscience.

La campagne met volontairement l'accent sur la responsabilité individuelle : il suffit d'une fois, d'un seul mauvais geste.

La vidéo s'adresse aux citoyens de plus de 15 ans susceptibles d'utiliser des bonbonnes de gaz dans la vie quotidienne : campeurs, bricoleurs, amateurs de barbecue, parents organisant des fêtes, passionnés de cuisine, propriétaires d'aquarium ou utilisateurs de chauffages d'appoint.

Le bon geste est simple

La fin de la vidéo insiste sur la facilité de la solution : les bonbonnes de gaz non rechargeables doivent être déposées au recyparc dans l'espace réservé aux déchets spéciaux des ménages (déchets dangereux).

Les bonbonnes rechargeables quant à elles suivent une filière spécifique de reprise.

Le nouveau site www.quefairedemabonbonnedegaz.be rassemble toutes les informations pratiques pour identifier le type de bonbonne et savoir où la rapporter.

Lien vers la vidéo

<https://youtu.be/btzQ0LKU7VE?si=d31NKRgNZkV3OECG>

Lien vers le site dédié

www.quefairedemabonbonnedegaz.be

Contact presse

Carole de Fays
0476 86 20 31
cdf@copidec.be

A propos de Copidec

Copidec est la fédération des 7 opérateurs du secteur public de gestion de déchets en Wallonie. Elle regroupe le BEP Environnement, Hygea, Idelux Environnement, Inbw, Intradel, Ipalle et Tibi. Ces intercommunales de gestion des déchets sont au service des communes et des citoyens notamment pour organiser la collecte et le traitement des déchets ménagers. Elles travaillent ensemble sur les problématiques communes à tous les territoires.

www.copidec.be

